

"Point COVID" du jeudi 05 novembre 2020 - compte-rendu SUD

COVID :

T3 : la Direction va se renseigner sur l'aspect "cas contact" suite à un salarié cas positif - elle précise que si toute une équipe est "cas contact" alors une équipe de substitution est créée.

SUD a expliqué ne pas être en phase sur la gestion sur cet aspect ***"Si l'équipe prévue en réserve est finalement démobilisée : soit ils viennent, soit ils posent un congé. Or, s'ils viennent tous on ne remplit plus les conditions du nombre de personnes maxi en SDC et nous ne sommes pas pour les jours de congés impossé, la notion de réserviste dans cette situation devrait être étudiée"***.

Prenons un exemple fictif : on limite la SDC R7 à 8 personnes maximum. On considère une équipe entière "cas contact" - on crée alors une équipe de substitution à qui on explique ensuite *"finalement l'équipe n'est pas cas contact donc soit vous venez, soit vous posez un congé !"*, si tout le monde vient alors 14 personnes seraient potentiellement présentes en SDC (2 fois un effectif de 7 potentiellement). Poser un congé dans cette situation nous semble exagéré et la notion de réserviste ou THS nous semblerait plus adaptée.

SUD s'interroge également sur la cohérence de nos pratiques sur le site. On limite le nombre de personnes en SDC mais on s'entasse dans les navettes ? A minima des éclaircissements doivent être apportés.

- La Direction annonce avoir mis en place une surveillance sur le nombre de masques chirurgicaux pris aux entrées.

SUD a précisé que le fait d'enlever les distributeurs automatiques de masques n'aidait pas bien que nous comprenons qu'ils ne marchaient pas très bien. La Direction va donc regarder l'aspect "distributeurs automatiques de masques".

Télétravail :

350 personnes par jours sur l'établissement en télétravail en moyenne (5 fois + qu'avant confinement n°2), cela progresse encore.

Mesures matériels et physiques :

La Direction va faire un rappel, via affichage, sur :

- attention aux désinfections des véhicules du site à faire (volant, pommeau de vitesse,...).
- attention au port du masque en covoiturage à l'origine de plusieurs cas contacts.

Parkings

SUD a profité de ce point pour demander à ce que le projet sur les parkings consistant à ouvrir les murets qu'à partir de 6H45 à partir du 1er décembre 2020 soit décalé à minima "post covid" ou annulé. Cette décision va augmenter le nombre de personnes au parking des dunes, à son bâtiment de contrôles et dans les navettes.

La Direction répond entre autre que la mesure visant à privilégier le déplacement à pied ne tenait qu'au premier confinement. Elle ajoute qu'elle "*tente quelque chose*" pour les parkings et qu'elle "*reviendra en arrière si ça crée plus de problèmes que ça n'en règle*". Elle conclue en disant "*s'il faut adapter le nombre de lignes de contrôles, SERIS saura le faire*".

SUD sera très attentif sur ces nouvelles règles d'accès au site.

Bonne journée / bon poste,

L'équipe SUD Orano cycle La Hague

sud.anc.lahague@gmail.com

